

## **OBSERVATOIRE DES COÛTS DU BASSIN REUNION**

### **Traitement des emballages vides de produits phytosanitaires (EVPP)**

#### **❖ Origine des données**

L'échantillon d'étude porte sur les campagnes de collecte des emballages vides de produits phytosanitaires (EVPP) des exercices 2010 à 2015 subventionnées dans le cadre du Programme pluriannuel d'aides (PPA) 2010-2015 de l'Office de l'eau Réunion.

#### **❖ Les coûts de référence**

Prise en compte du coût global des campagnes : collecte, transport, élimination, communication.

Depuis 2010, les bidons plastiques d'EVPP, suite à leur déclassement en déchets non-dangereux, sont expédiés en Asie pour être recyclés. Les bouchons des bidons, les sacs, boîtes et pièges contre les mouches de fruits sont traités à part et doivent suivre la filière des déchets dangereux. Ces déchets dangereux sont expédiés par voie maritime vers la métropole pour un traitement en installation spécialisée. Le traitement de ces déchets, du fait de l'éloignement et de l'étroitesse du marché entraîne un surcoût. Le lancement d'une filière pérenne de gestion de déchets phytosanitaires est prévu à partir de 2018. La collecte sera organisée de la même manière : campagne annuelle, sites de collecte répartis sur l'île, recyclage des bidons, transport en métropole et traitement dans une installation agréée des déchets dangereux ; mais elle sera dorénavant financée par une taxe « l'éco contribution ».

#### **❖ Indicateur physique économique**

L'indicateur retenu est la quantité d'EVPP récoltés en tonne.

Les coûts de référence sont exprimés par la moyenne du montant de la campagne hors taxes pondérée par la quantité d'EVPP récoltés en tonne.